

COMPRENDRE SA FACTURE

POUR UNE MEILLEURE LECTURE, LA FORME DE VOTRE FACTURE CHANGE. LA VOICI EXPLIQUÉE POINT PAR POINT.

COMMUNE DE LIFOU

Facture d'électricité Basse tension
1er trimestre 2014 - relevé

1 Votre référence client : 00 000000

2 Vos coordonnées utiles : Lifou Route Territoriale 72, Téléphone 45 12 33, Fax 45 11 20, Site Internet : www.eec.nc

3 Caractéristiques du contrat : 30 ampères - 2 fils - 6,00 kVA

4 Message : Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

5 1er trimestre 2014 - relevé

6 MR MARCEL DUPRE, ROUTE DE LA PLAGE, 98820 WE

7 MR MARCEL DUPRE, ROUTE DE LA PLAGE, 98820 WE

8 Montant prélevé à partir du 15 avril 2014 : 57.469 XPF

9 Evolution de vos consommations : Les chiffres en gras correspondent aux consommations relevées.

Mois	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Jun	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars
2013	1363	1354	1499	1470	1499	1499	1499	1499	1499	1499	1499	1499	1499	1499	1499
2014	1363	1354	1499	1499	1499	1499	1499	1499	1499	1499	1499	1499	1499	1499	1499

10 Paiement : 57.469 XPF

10 Titre Interbancaire de Paiement (TIP) : MR MARCEL DUPRE

- 1 Numéro de Police d'abonnement.**
- 2 Vos contacts à EEC.**
- 3 Vos informations contractuelles :** type de contrat - puissance souscrite.
- 4 Zone de message :** elle vous indique que votre facture est relevée ainsi que la date du prochain relevé. Mémo :
- Le relevé de votre compteur se fait tous les 3 mois par un agent releveur.
- 5 Période facturée.**
- 6 Destinataire de la facture (payeur).**
- 7 Titulaire du contrat (signataire) et lieu de fourniture électrique (adresse technique).**
- 8 La facture EEC est payable tous les 3 mois.** Date limite de règlement ou date de prélèvement de votre facture. Le montant de votre facture sera prélevé sur votre compte bancaire à la date indiquée si vous êtes en prélèvement automatique.
- 9 Ce graphique vous permet de comparer vos consommations en kilowatt-heure (kWh) sur les 24 derniers mois.**
- 10 Titre Interbancaire de Paiement (TIP).** Il permet d'effectuer le règlement sans faire de chèque. Il suffit de le découper, dater et signer puis de le retourner à la CSB ou à EEC.

11 Ancien relevé index : 23.559

12 Nouveau relevé index : 24.326

13 Consommation en kWh : 1.309

14 Coût de l'énergie : 42.847 XPF

15 Taxes communales : 3.642 XPF

16 Redevance comptage : 1.794 XPF

17 TOTAL TTC à régler : 57.469 XPF

Contro en kWh	Prix unitaire XPF	Puissance souscrite kVA	Base	Taux	Montant XPF
1.309	32,24	6,00	3 mois		42.847
1.329					42.847
	454,00				600,00
			52,033 XPF	7 %	3.642
					3.642
					1.794
					57.469

Comment payer votre facture ?

11 PAR TIP : Sans intervention de paiement

12 PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE : Sur votre compte bancaire

13 PAR CHEQUE : Remettre le chèque à l'agence EEC

14 EN ESPÈCE OU PAR CARTE BANCAIRE : Dans l'un des agences EEC

15 Connaissiez-vous le compteur à prépaiement ?

- 11 Période de consommation prise en compte.**
- 12 Consommation en Kilowatt-heure (kWh).** Elle est obtenue par différence entre le nouvel index et l'ancien.
- 13 Énergie** Cette consommation est facturée au tarif en vigueur publié par le gouvernement pour la période indiquée.
- 14 Cette prime correspond à la puissance** souscrite sur votre contrat.
- 15 La taxe communale** est perçue pour le compte de votre Commune.
- 16 Cette redevance** correspond à la **location** du **compteur** et à l'entretien du tableau de comptage EEC.
- 17 Montant** de votre facture à régler.